



Pommier / Poirier

N°07
26/03/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« **extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA** »

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : risque de contaminations lors des prochaines pluies si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours pour les variétés à débourrement précoce.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours en zone Aquitaine et Sud Charentes.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.
- **Seuils de sensibilité au gel**

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

























































Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été proches à supérieures aux normales de saison. Elles sont passées en dessous des valeurs de saison en ce milieu de semaine. Selon les postes, des températures minimales comprises entre 0.7 à 9.4°C et des maximales entre 12 et 22°C ont été relevées. Côté précipitations, selon les stations 0.2 à 2.7 mm ont été enregistrés lors de la pluie du 25 mars.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, selon les secteurs, des températures minimales comprises entre -0.4 et 5.4°C et des maximales entre 9.4 et 20.8°C ont été relevées. Selon les stations, 0.2 à 1.2 mm ont été enregistrés suite à la pluie du 25 mars.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, un temps frais est prévu avec des risques de gelées notamment dans la nuit de jeudi 26 à vendredi 27 mars. Des averses sont annoncées à partir de samedi 28 mars.

	VENDREDI 27	SAMEDI 28	DIMANCHE 29	LUNDI 30	MARDI 31	MERCREDI 01	JEUDI 02
Ste Livrade sur Lot (47)	 0° / 15° ▼ 20 km/h	 1° / 14° ▲ 20 km/h 45 km/h	 1° / 15° ▼ 25 km/h 50 km/h	 4° / 17° ▲ 20 km/h 45 km/h	 5° / 15° ▼ 20 km/h 40 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h 45 km/h	 4° / 17° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 2° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 13° ▼ 20 km/h 50 km/h	 4° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 17° ▲ 20 km/h 45 km/h	 5° / 16° ▼ 15 km/h	 7° / 17° ▼ 20 km/h	 6° / 17° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 -2° / 14° ▼ 15 km/h	 1° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 1° / 14° ▼ 25 km/h 50 km/h	 4° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h	 6° / 17° ▼ 20 km/h 40 km/h	 5° / 18° ▼ 20 km/h 40 km/h	 4° / 18° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	 1° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 14° ▼ 20 km/h 50 km/h	 1° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 17° ▼ 20 km/h 45 km/h	 6° / 18° ▼ 20 km/h	 7° / 17° ▼ 10 km/h 40 km/h	 6° / 17° ▼ 15 km/h 40 km/h
Orthez (64)	 2° / 16° ▼ 15 km/h	 2° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 0° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 3° / 16° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 15° ▼ 20 km/h	 7° / 17° ▼ 15 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h
Voutezac (19)	 -2° / 12° ▼ 20 km/h	 0° / 12° ▼ 20 km/h 45 km/h	 1° / 13° ▼ 25 km/h 55 km/h	 3° / 14° ▼ 15 km/h 40 km/h	 5° / 13° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 16° ▼ 20 km/h 45 km/h	 3° / 16° ▼ 15 km/h 40 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 -2° / 10° ▼ 20 km/h 40 km/h	 -1° / 10° ▼ 25 km/h 50 km/h	 0° / 11° ▼ 25 km/h 55 km/h	 2° / 13° ▼ 20 km/h 45 km/h	 4° / 12° ▼ 25 km/h 45 km/h	 4° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 1° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h
Méasnes (23)	 0° / 15° ▼ 20 km/h	 1° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 1° / 15° ▼ 25 km/h 50 km/h	 4° / 17° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 15° ▼ 20 km/h 40 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h 45 km/h	 4° / 17° ▼ 15 km/h

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques (observations réalisées entre le 23 et le 25 mars)



Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements				
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin	
		47	33	Sud 24	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux		Canada, Chantecler, Golden, Gala				Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina
D3 BBCH 56 Apparition des boutons floraux		Canada, Chantecler, Golden, Gala		Gala	Canada, Chantecler, Golden	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady	Golden, Chantecler, Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Chantecler, Golden, Gala, Goldrush, RubINETTE	Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Chantecler, Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Goldrush, RubINETTE, Granny, Pink Lady	Granny, Opal, Inogo, Lafayette
F BBCH 60 Première fleur		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink Lady	Pink Lady	
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Braeburn, Pink Lady, Joya		Pink Lady		



Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Comice			
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Comice, William's, Conférence		Conférence, Comice	Conférence, Comice, William's
F BBCH 60 Première fleur		Comice, William's, Conférence	William's	Conférence	Conférence, Comice, William's, Harrow Sweet
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	William's, Comice, Passe Crassane	William's	William's, Harrow Sweet
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		



- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, en l'absence de précipitations sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde depuis le 17 mars, le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé cette semaine n'a pas mis de projections en évidence. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, des projections relativement faibles ont été observées lors de la petite pluie du 25 mars.

En Limousin, de très faibles projections (< 250 spores) ont été également observées sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19).

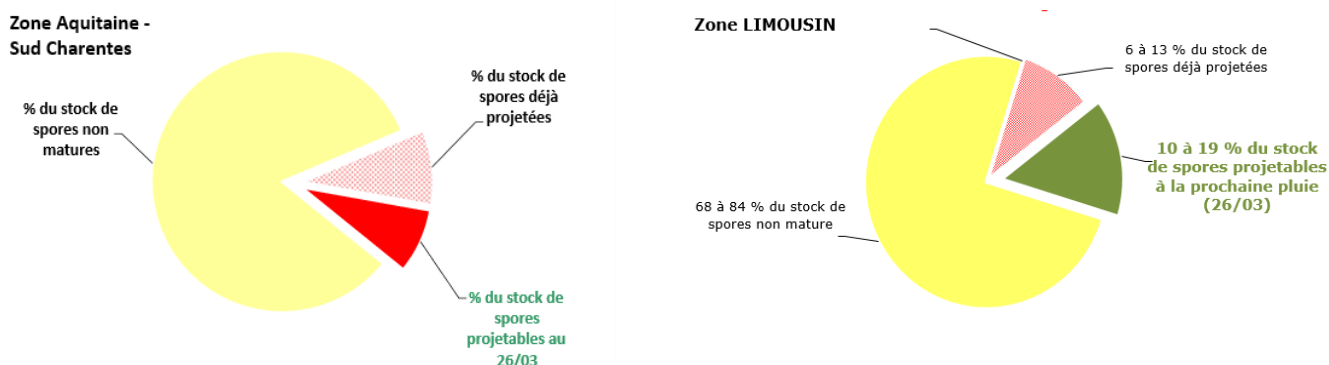
Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les faibles pluies qui sont intervenues localement le 25 mars n'ont pas engendré de contaminations (durée d'humectation trop courtes).

Sur la zone Aquitaine - Sud Charentes, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.6 à 0.9 % par jour et la maturation journalière devrait s'accélérer dans les prochains jours. En zone Limousin, le stock de spores progresse de 0.7 à 2.7 % selon les secteurs.

Le potentiel de spores projetables, oscille à ce jour entre 6 et 20 % du stock annuel dans les secteurs où aucune pluie significative n'est intervenue depuis le 17 mars.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®



Le modèle RIM-Pro® prévoit sur les secteurs Aquitaine et Charentes, un risque faible pour la pluie du 28 mars et un risque faible à fort pour les pluies du 30 mars au 1^{er} avril, selon les sites. Sur le secteur Limousin, il prévoit un risque faible à moyen pour les pluies annoncées à partir du 29 mars, certainement dû aux températures basses (3 à 6°C < normales de saison).

Evaluation du risque

Le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie devrait être important et le risque pourrait être élevé si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Chancres**

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continuels en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, risque de contaminations lors de périodes humides..

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours pour les variétés de poiriers et de pommiers à débourrement précoce.

Les températures annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur**

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Moniliose (*Monilia laxa*)

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril. Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...). Le bouquet floral brunit et entraîne parfois le dessèchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, risque de contaminations lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

• Pucerons

Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*) :

Dans nos parcelles de référence où une gestion spécifique contre les pucerons a été mise en œuvre avant fleur, de rares foyers sont observés. Au niveau des foyers, les colonies se développent.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Pucerons verts :

La présence de pucerons verts est notée sur certaines parcelles et les colonies se développent.



Pucerons cendrés



Pucerons verts

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

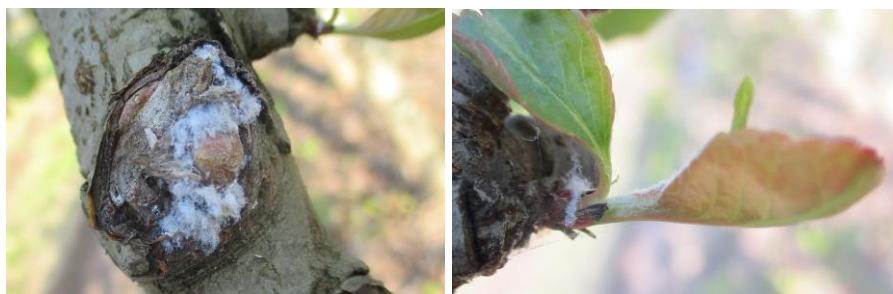
Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Le puceron lanigère hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancres et des nodosités sur rameaux. Sa reprise d'activité est en cours.



Sur notre réseau de piégeage, le vol de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* n'a pas débuté. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

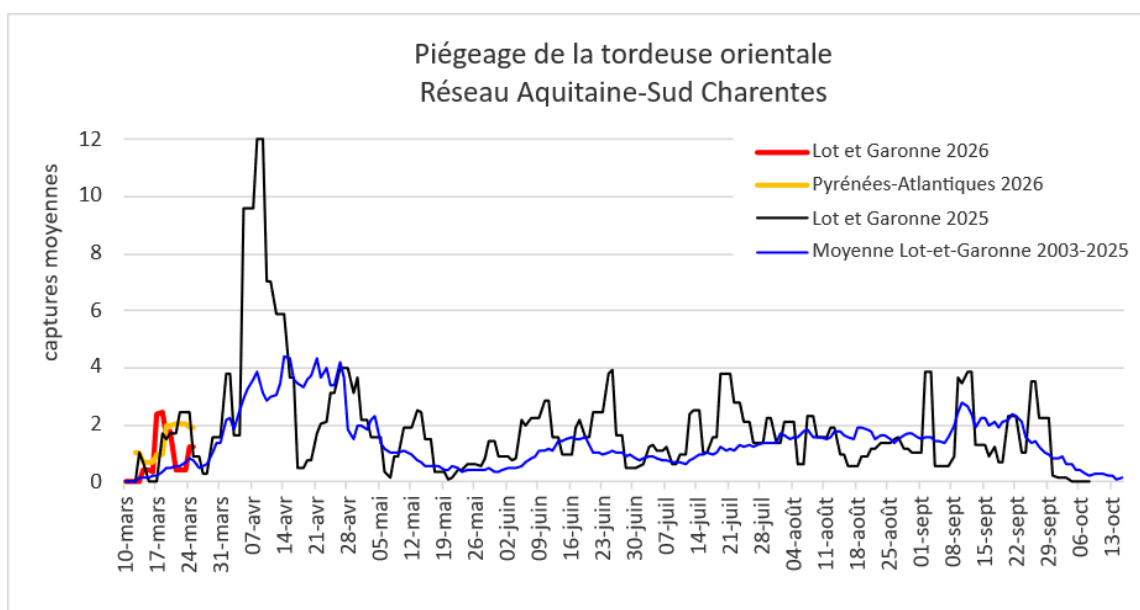


Pucerons lanigères au niveau d'une nodosité et à la base des jeunes organes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures se généralisent, le vol est en cours.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 1 à 3 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient s'intensifier à partir des 12-15 avril, les éclosions pourraient débuter à partir des 8-11 avril et s'intensifier à partir des 23-28 avril.

Evaluation du risque

Le vol est en cours, la période à risque de pontes débute.

Zone Limousin : le réseau de piégeage se met en place.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, *Capua (Adoxophyes orana)* et *Pandemis (Pandemis heparana)* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril.

Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

📖 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Chenilles défoliatrices

La reprise d'activité des chenilles défoliatrices est également en cours, quelques dégâts ont été notés.

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée en ce début de semaine sur le secteur Gironde.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges doivent être en place.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible (secteur Lot-et-Garonne), les tout premiers dégâts d'anthonome du pommier commencent à être visibles sur variété précoce : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, excepté pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55), la période à risque de pontes est terminée. Les dégâts sur boutons vont commencer à être visibles.



Dégât d'anthomye sur bouton et larves d'anthomye

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 **Consultez la fiche « [Anthomye du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de références, des larves jeunes et âgées sont actuellement observées au niveau des corymbes.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



Larve âgée de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Phytopte du poirier (*Phytoptus pyri*)**

Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée en début de semaine dernière. Les prises sont en légère augmentation cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Tigre du poirier (*Stephanitis pyri*)**

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique. Les feuilles sont décolorées face supérieure et sont souillées par des excréments de couleur noire face inférieure. Les piqûres réalisées par les larves et les adultes entraînent le dessèchement et la chute des feuilles. Les dommages les plus importants ont lieu en été par temps chaud et sec.



Adulte de tigre du poirier
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Le tigre hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelle de pommiers à forte pression.

📖 **Consultez la fiche « [Tigre du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Rhynchites**

La reprise d'activité des rhynchites coupe-bourgeons débute.

Ces ravageurs secondaires sont souvent ponctuels mais ils peuvent être problématiques sur jeunes vergers.

- **Acariens rouges**

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, a montré le début des éclosions autour du 9 mars. Les éclosions sont en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Auxiliaires**

Des araignées, des syrphes (adultes, nombreux œufs et premières jeunes larves) et des coccinelles (adultes) ont été observés cette semaine.



Œufs et larve de syrphé
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Période de floraison**








[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Seuils de sensibilité au gel**

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Seuils de sensibilité au gel réévalués sur pommiers

	B	C	C3	D	D3	E2	F	F2		H	I	J
Anciens seuils	-7	-4	-4	-3,5		-2,2	-2	-1,8		-1,6	-1,6	
Nouveaux seuils		-3	-3	-2,5	-2.2	-2,2		-1,8		-1,2	-1	

Anciens seuils : définis par A.Osaer en 1998.

Nouveaux seuils réévalués : « Sensibilité au gel en vergers de pommier, tests en cellules climatiques ; Seuils critiques et comparaison variétale », INFOS CTIFL, juin 2017 N°332.

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

